

Bulletin aux POMICULTEURS

©Michigan Apples

Volume : Vol.41 n°6
Date : 12 mars 2019

Éditorial de la présidente

Les dossiers prioritaires au national

Comme mentionné dans un éditorial précédent, je suis impliquée depuis quelques années en tant qu'administratrice au sein du Conseil canadien de l'horticulture (CCH). Cette association représente des producteurs de fruits et légumes au Canada qui produisent plus de 120 différents types de cultures avec des recettes monétaires agricoles de 5,4 milliards de dollars en 2017. Le CCH est une organisation qui est bien positionnée pour représenter les intérêts des producteurs horticoles canadiens. Pour donner suite à l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Halifax du 5 au 7 mars derniers, voici deux enjeux majeurs de notre industrie : la protection des cultures et la main d'œuvre agricole. De plus, il y a eu l'annonce d'un investissement fédéral dans la grappe de l'horticulture.

Protection des cultures

La protection des cultures demeure le sujet d'actualité de la dernière année. L'Agence de réglementation sur la lutte antiparasitaire (ARLA) est responsable d'homologuer et de réévaluer les pesticides tous les 15 ans. À la suite du blâme reçu par le vérificateur général du Canada concernant le retard dans les réévaluations, l'ARLA a augmenté son cycle de réévaluation. De nombreux projets de décisions et décisions finales sont très problématiques pour les producteurs horticoles canadiens. De nombreux abandons ou restrictions de pesticides sont à prévoir dans les prochaines années. Le CCH joue un rôle clé pour faire entendre la voix des producteurs horticoles canadiens auprès de l'ARLA.

Main d'œuvre

Le CCH a développé, au cours de la dernière année, une campagne de sensibilisation visant à mettre de l'avant l'importance des travailleurs agricoles étrangers pour les producteurs horticoles canadiens. De courtes vidéos sont d'ailleurs diffusées dans les médias sociaux et un documentaire « Coup de cœur – Un hommage aux travailleurs agricoles internationaux » sera lancé officiellement le 20 mars prochain à Ottawa.

Investissement fédéral en horticulture

Lawrence MacAulay, ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, au nom de Marie-Claude Bibeau, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a participé à l'assemblée générale annuelle du Conseil canadien de l'horticulture afin d'annoncer un investissement fédéral allant jusqu'à 11,5 millions de dollars dans la grappe de l'horticulture au titre du Partenariat agricole canadien. Cette grappe, dirigée par le CCH, recevra également la somme additionnelle de 6,5 millions de dollars en contribution de l'industrie, pour un investissement total de 18 millions de dollars. La grappe de l'horticulture appuiera la recherche de pointe. Principalement, la mise au point de nouvelles technologies et pratiques visant à améliorer : la lutte contre les ravageurs et les maladies, l'entreposage et la manutention après récolte (entre autres des pommes) et à élaborer des stratégies d'amélioration de la santé des sols. La grappe mettra également à profit les travaux antérieurs en appuyant l'adoption de pratiques durables visant à réduire l'empreinte environnementale et à mettre au point de nouveaux cultivars pour permettre aux agriculteurs de demeurer rentables et compétitifs.

Je crois qu'il est important de pouvoir discuter des enjeux de la pomiculture et de l'horticulture avec les homologues des autres provinces, et le CCH est le forum désigné.



©Ministre MacAulay

Stassuf

Stéphanie Levasseur, votre présidente

Redistribution aux producteurs

Comme mentionné dans le Bulletin aux pomiculteurs de février 2019, la redistribution aux producteurs est en attente de la régularisation des dossiers de deux agents. Des audiences à la Régie sont prévues en avril. Un suivi sera fait aux producteurs dès que possible.

Nouvelles en « vrac »

DÉCLARATION DE PRODUCTION - RAPPEL

Vous avez déjà reçu par courriel le [formulaire de déclaration de production pour la récolte 2017](#). Il est important de bien compléter la section 4, afin que vos contributions soient bien calculées et remises aux Producteurs de cidre du Québec (PCQ) dans le cas du cidre. De plus, pour obtenir ou conserver votre fiche producteur sur le site lapommequebec.ca, vous devez avoir déclaré des pommes en vente directe aux consommateurs.

QUANTITÉ DE MINOTS PRODUITS :	TOTAL Minots	VENTE AUX AGENTS AUTORISÉS Minots	VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS Minots	POMMES TRANSFORMÉES À LA FERME- Minots	
				CIDRE	AUTRES
Pommes hâtives destinées à l'état frais					
Pommes hâtives destinées à la transformation		1	2	3	4
Pommes tardives destinées à l'état frais					
Pommes tardives destinées à la transformation					

1. Toute vente de pommes faite à un emballer ou à un acheteur (transformateur, courtier, grossiste, regroupement régional, détaillant etc.). Cela correspond aux pommes inscrites sur votre relevé du plan conjoint 2017 (transmis le 19 décembre 2018.)

2. Toute vente de pommes faite directement aux consommateurs (autocueillette, kiosque à la ferme, etc.)

3. Toute pomme transformée par le producteur pour la fabrication de cidre.

4. Toute pomme transformée par le producteur en d'autres produits en vue de leur mise en marché (notamment, vinaigre, tartes, compotes, etc.)

PROGRAMME DES PAIEMENTS ANTICIPÉS (PPA) - VOLET PRINTANIER CAMPAGNE 2019-2020

Les PPQ offriront le programme encore cette année aux pomiculteurs, producteurs en serre et de petits fruits (baies). Pour les producteurs qui ont déjà reçu des paiements anticipés – volet printanier ou automnal 2018-2019, vous recevrez automatiquement le formulaire à remplir d'ici la fin mars. La campagne débute le 1^{er} avril. Surveillez vos courriels!

Pour ceux qui voudraient se prévaloir de cette avance, veuillez communiquer avec [Catherine Kouznetzoff](mailto:Catherine.Kouznetzoff).

**Si vous prévoyez venir à nos bureaux, veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant au 450 679-0540, poste 8586.
Merci!**

PROCHAINES ÉTAPES POUR LE NOUVEAU VOTE SUR L'AVENIR DU PROGRAMME ASRA DANS LE SECTEUR POMICOLE

La Financière agricole du Québec (FADQ) nous a confirmé que les travaux et les discussions pour un nouveau vote sur l'avenir du Programme ASRA dans notre secteur débuteraient prochainement. Ainsi, le conseil d'administration de la FADQ doit discuter de cette question vers la fin du mois de mars. Par la suite, le Conseil du trésor et le Conseil des ministres doivent approuver cette demande. Le vote pourra avoir lieu au courant de l'été. En fonction des résultats du vote, la décision finale pourrait être prise à l'automne prochain.

Comme en 2016, le vote sera réalisé par les PPQ grâce à un vote électronique ou par la poste et selon les directives de La Financière agricole. Les entreprises qui seront sollicitées à voter sont celles qui sont actuellement adhérentes au programme ASRA.

CONCOURS MA FERME, MON MONDE

Félicitations à deux entreprises membres des PPQ : La Cidrerie du Minot et Le Verger Gros Pierre qui ont remporté dans leur région respective (Montérégie-Ouest et Estrie) le concours MA FERME, MON MONDE. Celui-ci souligne le travail des entreprises agricoles qui ont pris la décision d'investir du temps et de l'énergie à la mise en place de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines au sein de leur environnement de travail. Bravo pour vos efforts!

[Pour en savoir plus](#)

NOUVEAU SITE WEB DE L'UPA DÉDIÉ À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ ET AU MIEUX-ÊTRE EN AGRICULTURE



S'adressant aux producteurs et aux intervenants du secteur agricole, cette plateforme contient une panoplie d'informations, d'outils, de vidéos, et de nouvelles, regroupés autour de trois thématiques : la santé et la sécurité, la santé psychologique et la Mutuelle de prévention de l'UPA. C'est dans le même esprit qu'a été lancée simultanément la page Facebook Santé, sécurité et mieux-être en agriculture. Cette plateforme permettra de communiquer avec les producteurs, mais aussi de publier et de relayer des nouvelles et contenus d'intérêt.

[Consultez le site Web](#)
[Aimez la page Facebook](#)

PROGRAMME D'ASSURANCE RÉCOLTE 2019

La campagne d'adhésion de La Financière agricole du Québec pour l'assurance récolte 2019 est actuellement en cours. Pour l'assurance Pommes – Plan B, **la date de fin d'adhésion est le 1^{er} avril 2019**. Le prix unitaire de cette année a été ajusté à la hausse pour tenir compte du nouveau coût de production. Il est donc passé de 0,45 \$/kg pour la pomme de qualité en 2018 à 0,47 \$/kg en 2019. Veuillez contacter votre centre de service de la FADQ pour de plus amples informations.

1 800 749-3646 | www.fadq.qc.ca

JOURNÉE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION EN POMICULTURE BIOLOGIQUE

Le 8 novembre 2018, Les Producteurs de pommes du Québec ont organisé une première journée d'information et de consultation auprès des pomiculteurs certifiés biologiques, en transition et intervenants du secteur. Pour l'occasion, un gestionnaire de la catégorie fruits et légumes d'Avril Supermarché Santé a présenté une conférence portant sur les besoins et le fonctionnement de l'approvisionnement des fruits et légumes biologiques. De plus, les 31 personnes présentes ont eu l'occasion de participer à des discussions portant sur la mise en marché et ses défis et ont émis leurs points de vue concernant les démarches visant la fixation de prix minimums pour les pommes biologiques.

La principale conclusion concernant la fixation de prix minimums pour les pommes biologiques est que pour le moment, comme il y a peu d'entreprises certifiées et que la demande dépasse l'offre, il est peu souhaitable de fixer un prix minimum puisque les entreprises sont en mesure de vendre leurs pommes à de bons prix. En revanche, lorsque plusieurs nouvelles entreprises en transition seront certifiées et que les volumes offerts seront plus importants, il sera nécessaire de fixer un prix minimum.

AJOUT DE TROIS AGENTS AUTORISÉS

Vergers Guindon & Fils inc., Cidre PurPom Québec et Verger Nicolet inc.

[Consultez la liste complète](#)

FORMATION INTINÉRANTE PROTÉGEZ VOS CULTURES, PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ

WEBINAIRE GRATUIT

PROTÉGEZ VOS CULTURES PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ!



FORMATION - PRÉVENTION DE L'EXPOSITION AUX PESTICIDES

CONFÉRENCIERS INVITÉS



FRANZ VANDROSHYVES
M.Sc. CONSULTANT - TECHNIQUES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

CHANTAL TURBIS
AGENTE RÉGIONALE - CONFORMITÉ DES PESTICIDES SANTÉ CANADA

ORLIN SAMUEL
CONSEILLER SCIENTIFIQUE EXPERT EN SANTÉ ET ENVIRONNEMENT INSPQ

4 AVRIL 2019 - 12 H



[Visitez le blogue de la formation pour prendre connaissance du coffre à outils](#)
[S'inscrire](#)

RÈGLEMENT SUR LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS AU CANADA (RSAC)

Suite à l'entrée en vigueur le 15 janvier dernier du nouveau règlement sur les aliments, nous tenons à faire la précision suivante: *un producteur dont les produits sont exportés ou envoyés dans une autre province pour le commerce n'a pas besoin de licence.*

Voir la capture d'écran provenant de l'outil interactif sur les licences de l'ACIA.

Agence canadienne d'inspection des aliments / Canadian Food Inspection Agency

Outil interactif sur les licences – Règlement sur la salubrité des aliments au Canada

Progression 100%

Vos résultats

Selon les réponses que vous avez fournies,

Vous n'avez pas besoin d'une licence pour :

- cultiver ou récolter des fruits ou légumes frais aux fins d'exportation

Toutefois, vous avez besoin d'une licence pour les emballer et les étiqueter dans le champ aux fins d'exportation. [RSAC : 7(2) a)(i)(A)]

- cultiver ou récolter des fruits ou légumes frais aux fins d'expédition ou de transport d'une province à une autre

Toutefois, si vous les emballez et les étiquetez dans le champ et qu'ils ne seront pas fabriqués, transformés, traités, conservés ou classifiés par un titulaire de licence dans une autre province, vous avez besoin d'une licence pour les emballer et les étiqueter. [RSAC : 7(2) a)(i)(A)]

Recherche & innovation

ANALYSE DU FLUX DE SÈVE POUR ÉVALUER LA DYNAMIQUE D'ABSORPTION D'EAU DU POMMIER

Une régie inappropriée de l'irrigation du pommier peut conduire à des pertes de rendement et de qualité de la pomme, en plus de mener à une diminution de l'efficacité de la ressource eau. L'analyse du flux de sève est une méthode qui permet de mesurer, au niveau du tronc, le taux de transpiration des espèces ligneuses et ainsi évaluer les conditions de croissance des plantes. L'objectif principal est d'évaluer le potentiel de l'analyse du flux de sève afin de déterminer les consignes d'irrigation du pommier en fonction des propriétés physiques du sol et des conditions météorologiques locales dans le but d'améliorer les rendements et la qualité de la pomme produite au Québec et d'augmenter l'efficacité d'utilisation de l'eau.

[En savoir plus](#)

CILINIQUE TAILLE DE POMMIERS

Le 20 mars prochain, le Dura-Club tiendra une clinique de taille des pommiers au Mont-Saint-Grégoire. L'activité est gratuite!

[Pour plus de détails](#)

RECUPOM | RAPPORT FINAL - PARCELLES PRODUCTEURS - ESSAIS DE CULTIVARS ET PORTE-GREFFES 2010-2018

Ce rapport contient les résultats finaux des parcelles établies en 2010 et 2011 dans 3 vergers commerciaux situés à Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph-du-Lac et Sainte-Famille (niveau 2).

[En savoir plus](#)

AMÉLIORER LA RÉGIE D'ENTREPOSAGE DES POMMES EN UTILISANT LES PRÉDICTIONS BIOCLIMATIQUES DE LA QUALITÉ DES FRUITS À LA RÉCOLTE

Ce rapport-résumé présente les résultats d'un projet qui s'est étalé sur une période de 5 ans et dont l'un des objectifs était de développer des modèles bioclimatiques pour prédire la qualité des pommes à la récolte et l'incidence des désordres post-récolte. À partir de données d'observations de 2002 à 2017 au Québec et en Ontario, l'étude a permis d'associer l'incidence des désordres post-récolte aux facteurs météorologiques. Les modèles développés sont:

- McIntosh : la fermeté à la récolte
- Honeycrisp : la tache amère, l'échaudure molle et le brunissement humide de la chair.

[En savoir plus](#)

FILETS D'EXCLUSION : TOUT EST DANS LA MAILLE

Un projet est présentement en cours jusqu'en juillet 2019 concernant la manipulation des propriétés physiques des mailles (forme, dimension, et propriétés et surface) afin de tenter de maximiser l'effet protecteur des filets pour l'exclusion des ravageurs et leur sélectivité envers les auxiliaires.

[En savoir plus](#)

AFFICHE PFI

D'ici la fin mars, vous recevrez l'édition 2019 de l'affiche sur la Production fruitière intégrée. Si vous ne l'avez pas reçu, communiquer avec [Charline Sylvestre](#). N'oubliez pas qu'un dépliant expliquant l'approche de la PFI aux consommateurs est disponible auprès des PPQ.

[Plus de détails](#)

RECUPOM | RÉSULTATS 2018

Ce rapport contient les résultats des essais de cultivars et porte-greffes de pommiers dans les parcelles du RECUPOM en 2018 (niveaux 1 et 2).

[En savoir plus](#)

PPQ en action

JARIT 2019

La 27^e édition des journées annuelles sur la recherche et l'innovation technologique (JARIT) du Réseau-pommier a eu lieu les 12 et 13 février derniers au Centre de villégiature Jouvence à Orford. M. François Blouin, administrateur, a assisté aux présentations sur les différents projets. L'évènement fut, encore une fois, un succès!

AGA du CCH

L'AGA du CCH a eu lieu du 5 au 7 mars à Halifax, Nouvelle-Écosse. M^{mes} Stéphanie Levasseur et Mélanie Noël étaient présentes. Voici les principales résolutions adoptées et touchant particulièrement le secteur pomicole :

- Loi sur les produits agroalimentaires périssables : création d'un programme de type PACA
- Fardeau réglementaire en matière de salubrité alimentaire
- Règlement sur la salubrité des aliments au Canada
- Permis de travail du programme Expérience internationale Canada
- Programme des travailleurs agricoles saisonniers – inspection nationale du logement
- Révocation des LMR pour des produits importés dont les ingrédients actifs sont discontinués au Canada
- Collecte de données sur la qualité de l'eau pour appuyer le travail de l'ARLA dans la réévaluation des pesticides
- Collecte de données sur l'utilisation de produits de lutte antiparasitaire (AAC/CCH) pour aider à maintenir l'usage des pesticides au Canada

- Rééquilibrer le programme de réévaluation de Santé Canada pour l'horticulture durable
- Homologation et évaluation par l'ARLA des produits chimiques agricoles : tenir des produits homologués de rechange permettant une rotation pour éviter la résistance

Le prix Doug Connery a été remis, lors des activités de l'AGA, à Murray Porteous, un ancien président du CCH. M. Porteous est un producteur de pommes, poires, cerises aigres et asperges près de Simcoe en Ontario. Il a été un précurseur dans l'implantation des vergers en haute densité. Les Producteurs de pommes du Québec tiennent à souligner l'apport exceptionnel de M. Porteous dans le secteur.



Promotion

Campagne publicitaire de l'AEPQ

Cette année, l'AEPQ a décidé de développer une campagne exclusivement sur le Web. Celle-ci a pour objectif de rappeler aux consommateurs que les pommes du Québec sont disponibles à l'année, mais également de mettre de l'avant les promotions en circulaire.

Pour ce faire, deux capsules Web humoristiques, mettant en vedette Pier-Luc Funk, ont été conçues. La particularité est que selon la géolocalisation et le profil de l'internaute, cette capsule lui sera présentée en publicité avec un bandeau affichant une promotion en circulaire. Les bandeaux sont modifiés tous les jeudis, soit à la sortie des circulaires. Lors de la mise en ligne le 28 février dernier, c'est la promotion chez IGA ou Maxi qui s'affichait sur le bandeau.

Le comité de gestion avait autorisé l'utilisation de la marque de commerce Pommes Qualité Québec, mais les PPQ n'ont pas participé au développement et financement de celle-ci.

La campagne est une réalisation de Gendron communication et se déroulera en mars et avril. Elle chevauche donc la campagne conjointe (PPQ et AEPQ) de Pommes Qualité Québec qui s'est terminée le 24 février dernier.

[Voir les capsules](#)



Campagne Pommes Qualité Québec 2018-2019

La campagne conjointe entre les PPQ et l'AEPQ vient de se terminer et déjà nous pouvons dire que nous avons eu une belle visibilité à la télévision sur les ondes de Radio-Canada. Les recettes de Bob le Chef ont également suscité un bel intérêt sur le Web. Dans les prochaines semaines, nous allons sonder les consommateurs afin de mesurer l'impact de la campagne. Les résultats vous seront dévoilés dans un bulletin ultérieur.

Cependant, nous aimerions savoir si vous avez vu la publicité et quels sont vos commentaires sur celle-ci. [Veuillez compléter le court sondage \(moins de 5 minutes\) à ce sujet.](#) Merci à l'avance de votre participation!

Sujets discutés au conseil d'administration du 26 février 2019

Mise en marché

- Demande d'arbitrage de grief concernant la Convention avec les emballeurs
- Suivi des négociations concernant la Convention avec les acheteurs
- Approbation de la modification à la liste des agents autorisés
- Prix de la pomme fraîche et transformée
- Inventaire en entrepôt au 1^{er} février
- Programme d'inspection
- Campagne de promotion 2018-2019

Sécurité du revenu

- Comité coût de production et sécurité du revenu

- Nouveau vote sur l'avenir de l'ASRA dans le secteur pomicole

Finances

- Approbation des états financiers au 30 novembre 2018
- Programme des paiements anticipés 2019-2020

Recherche et pesticides

- Réévaluation des pesticides (mise à jour sur le Mancozèbe)
- Bilan journée d'information et de consultation sur la pomiculture biologique
- Affiche PFI 2019

- Entente de collaboration avec l'IRDA pour le projet "Next Generation Orchards"

National

- Nouveau Règlement sur la salubrité des aliments
- AGA du CCH

Administration

- Retour sur l'AGA et les résolutions
- Producteurs de cidre du Québec
- Programme de modernisation des vergers de pommiers du Québec
- Salaire minimum
- Liste des membres aux comités des PPQ

Information sur les marchés

Info-Marchés Consultez l'édition du 8 mars

Faits saillants

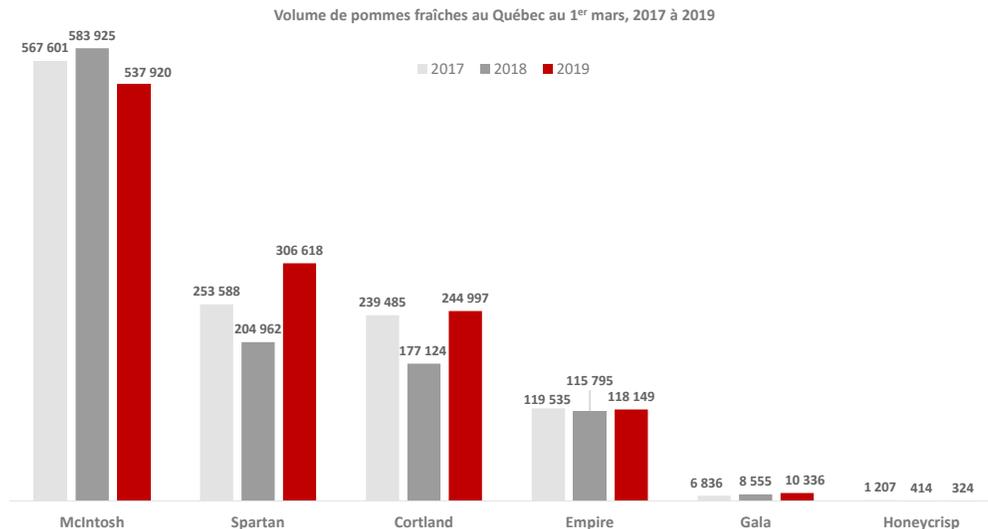
- Légère baisse du dollar canadien
- Hausse du prix de la Honeycrisp chez les emballeurs de WA
- Hausse du prix de la McIntosh du QC à Montréal
- Hausse du prix de la Gala de WA à Montréal
- Fort volume de pommes importées en promotion au Québec

Communiqués Consultez l'édition du 11 mars

Décision du comité de prix de la pomme destinée à l'état frais du 11 mars 2019 :

- maintenir le statu quo sur les prix, mais de modifier les promotions ciblées et les opportunités d'affaires à compter du 18 avril au 8 mai 2019.
- la Cortland n'est plus visée par les promotions ciblées et les opportunités d'affaires à compter du 18 avril 2019.

Données d'entreposage Consultez les données de mars



OFFRES DE COURS U +

- Formation en pomiculture, en ligne (en tout temps) [En savoir plus](#)
- Espagnol : Communiquer avec les travailleurs saisonniers- Intermédiaire, Saint-Hyacinthe (13 et 15 mars) [En savoir plus](#)
- Taille et entretien d'arbres et d'arbustes fruitiers, Québec (15 mars) [En savoir plus](#)
- L'encadrement des travailleurs étrangers temporaires, en ligne (20 et 27 mars) [En savoir plus](#)
- Comment bien assurer la continuité de son entreprise agricole, Sherbrooke (21 mars) [En savoir plus](#)
- La contribution des technologies au service de la performance environnementale, en ligne (22 mars) [En savoir plus](#)
- Utilisation des pesticides en milieu agricole, Mirabel (23 et 24 mars) [En savoir plus](#)
- Taille et entretien d'arbres et d'arbustes fruitiers (perfectionnement), Québec (30 mars) [En savoir plus](#)
- Protégez vos cultures, protégez votre santé, en ligne (4 avril) [En savoir plus](#)
- Taille d'arbres fruitiers, Thurso (20 avril) [En savoir plus](#)

Événements à venir

Congrès Cidres, Vins et Alcools d'ici

28 et 29 mars

Centre des congrès de Saint-Hyacinthe



CA des PPQ

16 avril

Maison de l'UPA

Semaine du cidre

27 avril au 5 mai

Golf de l'AEPQ

6 juin

(voir invitation dernière page)

FÉLICITATIONS

La cidrerie Michel Jodoin a rafflé plusieurs médailles lors du 2018 Cidrecraft Award pour ses produits Cidre Mousseux Rosé, Cidre Tranquille Fort Rosé et Cidre de Glace Rosé.

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR

Le numéro de télécopieur est maintenant le 450 651-1094



Les pommes, nous les connaissons depuis que les enfants les utilisent pour amadouer les professeurs.

BASF fournit des solutions innovantes aux pomiculteurs depuis plus de six décennies. Cette année ne fait pas exception grâce à l'arrivée de Versys^{MC}, un nouvel aphicide à action rapide. Notre arsenal s'enrichit également de l'herbicide de contact Ignite^{MD}, qui élimine efficacement les graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles. Révisez vos leçons et l'éventail complet de nos produits à agsolutions.ca/horticoles, ou communiquez avec le Centre d'assistance à la clientèle AgSolutions^{MD} au 1-877-371-BASF (2273).



BASF
We create chemistry

Sercadis[™]
Fongicide à base de Xemium^{MD}

Nealta[™]
Acaricide

Ignite[™]
Herbicide

Apogee[™]
Régulateur de croissance des plantes

Versys[™]
Insecticide optimisé par Inscalis[™]

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions, APOGEE, IGNITE, NEALTA, SERCADIS et XEMIUM sont des marques déposées, et INSCALIS et VERSYS sont des marques de commerce de BASF; toutes sont utilisées avec autorisation par BASF Canada Inc. Le fongicide SERCADIS devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte préventive contre les maladies. © 2019 BASF Canada Inc.



OFFENSIVE CONTRE LES PUCERONS.

{ qu'ils décampent! }

Le nouveau Versys coupe court à l'alimentation des pucerons et crée une barrière durable pour les repousser.

Les infestations de pucerons peuvent être imprévisibles – terriblement imprévisibles. Enfin, elles l'étaient. Le nouvel insecticide Versys^{MC} stoppe rapidement l'alimentation des pucerons et des aleurodes et protège ainsi la santé et la qualité de votre produit. En raison de son mode d'action inédit, Versys supprime aussi des populations d'insectes résistantes à d'autres agents chimiques. Et comme Versys est sûr pour les insectes utiles, vous savez que seuls les insectes ciblés sont chassés. Visitez agsolutions.ca/horticoles pour en savoir plus.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions est une marque déposée; et VERSYS et INSCALIS sont des marques de commerce de BASF; toutes sont utilisées avec autorisation par BASF Canada Inc. © 2019 BASF Canada Inc.

Versys^{MC}

Insecticide optimisé par Inscalis^{MC}

□ - BASF

We create chemistry

19e Tournoi de golf annuel



AEPQ

ASSOCIATION DES
EMBALLEURS DE POMMES
DU QUÉBEC

Soirée animée par

**Pier-Luc
Funk**



JEUDI, LE 6 JUIN 2019

Club de Golf des Iles de Boucherville

Dîner Terrasse 12h:00

Départ canon 13h:00

**Confirmez votre inscription
par téléphone ou par cour-
riel d'ici le 15 mai 2019**

Tirage d'un

certificat

cadeau

voyage de

2,500.\$



AUCUN REMBOURSEMENT – BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

104B, rue Germain, St-Alphonse de Granby (Québec) J0E 2A0

Téléphone: (450) 991-1005

Télécopieur: (450) 991-2449

Courriel : info@emballeursdepommes.com